

Rapport annuel
2017





Sommaire.

Mot du président	4
Mot du directeur	6
Corporate governance	8
Gestion d'entreprise	10
Une transition réussie ?	12
Développement et maturité de l'offre régionale	14
En route pour le Pays du St-Bernard	16
Rétrospective 2017	18
Rapport financier	22
Chiffres clés	35

Ein Unternehmen im Einklang mit den Mobilitätsbedürfnissen seines Kantons.

Das Jahr 2017 wird eine entscheidende Zeitspanne in der Geschichte unseres Unternehmens sein. Die in den vergangenen Jahren eingeleiteten Angebots-erweiterungen konnten konsolidiert und fortgesetzt und unsere regionale Verankerung verstärkt werden. RegionAlps muss nun der Hauptakteur sein von einem Ende des Kantons bis hin zum anderen und aktiv mit den Behörden und allen Partnern an der harmonischen Mobilitäts-Entwicklung im Wallis zusammenarbeiten.

Nebst den Kadenzentwicklungen gab es viele Gründe für die Zufriedenheit, wie es unser Direktor in seinem Bericht ausführen wird. Auf der anderen Seite bedauern wir, dass unser Zusammenarbeitsprojekt mit dem Simplon-Verladezug nicht erfolgreich war, aber das ist Teil der Erfahrungen, die wir machen müssen und die uns in unserer Entschlossenheit bestärken, unseren Wandel fortzusetzen.

Vor allem aber musste sich der Verwaltungsrat Gedanken über die Zukunft machen und eine mittelfristige strategische Vision entwickeln, die die Erwartungen und die Bedürfnisse unserer Kundschaft mit den finanziellen und operativen Möglichkeiten von RegionAlps vereint.

In einer komplexer gewordenen Welt, in der das Unberechenbare zur Regel geworden ist, ist es schwierig wenn nicht unmöglich vorherzusagen, was morgen für unser Unternehmen gut sein wird. Wir haben daher eine Studie zum besseren Verständnis unseres gegenwärtigen Marktes und der laufenden Entwicklungen eingeleitet, um in der ersten Phase das besser bewältigen zu können, was in unserem vom grossen Wandel geprägten Sektor geschieht und die Kontrolle über unsere Entwicklung zu behalten. Dies bedeutet auf der einen Seite eine konstante Qualitätsverbesserung insbesondere in den Bereichen der Pünktlichkeit, der Zuverlässigkeit des Rollmaterials und der Information und andererseits dass wir in der Lage sind, die nächsten Wachstumspotentiale zu erkennen, die wir erreichen können und auswählen wollen. Dieser Ansatz wird es unserer Direktion ermöglichen, ihre Prioritäten zu setzen und ihre Anstrengungen darauf zu konzentrieren, diese Ziele zu erreichen, mit der vollen Unterstützung der Verwaltungsräte und der Aktionäre.

Ich möchte an dieser Stelle im Namen des Verwaltungsrates unserem neuen Direktor gratulieren, welcher sich schnell bei der RegionAlps eingelebt hat und sich den kritischen Themen unserer Unternehmung annahm und brillant ein kompetentes und starkes Team auf dem Weg zur Veränderung und Innovation anführt.

Une entreprise en harmonie avec les besoins de mobilité de son canton.

L'année 2017 aura été une période charnière dans l'histoire de notre société. Elle aura vu se consolider et se poursuivre les sauts d'offres initiés les années précédentes ainsi que se renforcer notre ancrage régional. RegionAlps se doit désormais d'être l'acteur de référence d'un bout à l'autre du canton et de collaborer activement avec les autorités et l'ensemble des partenaires au développement harmonieux de la mobilité en Valais.

Outre les évolutions de cadence, les motifs de satisfaction auront été nombreux ainsi que le détaillera notre Directeur dans son rapport. D'un autre côté, nous regrettons que notre projet de collaboration sur le train-auto du Simplon n'ait pu aboutir, mais cela fait partie des expériences que nous devons conduire et qui renforcent notre détermination de poursuivre notre transformation.

Mais par-dessus tout, le Conseil d'administration a dû se pencher sur l'avenir et développer une vision stratégique à moyen terme, alliant les attentes et les besoins de notre clientèle avec les possibilités financières et d'exploitation de RegionAlps.

Dans un monde devenu complexe où l'imprévisible est devenu la règle, il est difficile, voire impossible, de prédire ce qui sera bien demain pour notre entreprise. Nous avons donc initié un travail de compréhension de notre marché actuel et des évolutions en cours afin, dans un premier temps, de mieux maîtriser ce qui se passe dans notre secteur en grande mutation, et garder le contrôle de notre développement. Cela signifie d'une part une amélioration constante de la qualité, en particulier dans les domaines de la ponctualité, de la fiabilité du matériel roulant et de l'information et, d'autre part, d'identifier les prochains relais de croissance que nous sommes à même de réaliser et voulons choisir. Cette démarche permettra à notre Direction d'orienter ses priorités et concentrer ses efforts sur l'atteinte de ces objectifs, avec le soutien entier de ses administrateurs et actionnaires.

J'aimerai à ce stade, au nom du Conseil d'administration, féliciter notre nouveau Directeur qui a su rapidement revêtir le costume RegionAlps et s'appropriier les sujets critiques de notre société, conduisant avec brio une équipe compétente et soudée, sur la voie de la transformation et de l'innovation.



Alain Barbey
Président

Handwritten signature in red ink: "A. Barbey" with a flourish.

Gemeinsam für unsere Kunden vorwärtsgehen.

Nach zwölf Monaten in der Direktion des Unternehmens konnte ich von Innen sehen, wie die Firma funktioniert und vorallem die für den Erfolg von RegionAlps verantwortlichen Personen kennenlernen. Ich war beeindruckt von der Vielfalt, die jeder Mitarbeiter Tag für Tag zum Erfolg der Mobilität im Wallis beiträgt.

Im Allgemeinen war RegionAlps in der Lage, seine Position als privilegierter Partner für die Mobilität auf der Normalspur im Wallis zu festigen. Im Jahr 2017 wurden rund 8,9 Millionen Passagiere auf dem gesamten Netz transportiert, mit einem Deckungsgrad von 39,3%. Dank diesen positiven Elementen zeigt das Finanzergebnis 2017 eine leicht positive Marge, was daraus schliessen lässt, dass unter anderem die Betriebskosten unter Kontrolle waren.

Das Jahr 2017 war auch geprägt von zahlreichen Projekten. Für unsere Lokomotivführer stellt die Einführung des neuen SOPRE-Systems für die Planung der Dienstschicht auch heute noch täglich eine Herausforderung dar. Im Entremont- und Bagnes-Tal haben es der Ausbau der Bahninfrastruktur und der Bahnhöfe, die von den TMR betrieben werden, ermöglicht, einen Halbstundentakt zwischen Martinach und Le Châble / Orsières einzuführen. Im Oberwallis hat es die gute Zusammenarbeit mit den Gemeinden und der Dienststelle für Mobilität erlaubt, eine neue regionale Buslinie, welche das Dorf St-German von Raron aus bedient, zu realisieren.

Diese Verbesserungen sind wichtige Meilensteine in unserem gemeinsamen Ziel, den öffentlichen Nahverkehr im Wallis zu verbessern. Ich gratuliere den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern von RegionAlps ganz herzlich für ihre geleistete Arbeit und die erzielten Ergebnisse. Darüber hinaus haben zwei neue Lokomotivführer ihre Ausbildung abgeschlossen und sind zu unserem Team dazugekommen, was darauf hinweist, dass RegionAlps auch als Ausbildungsbetrieb aktiv ist.

Die bevorstehenden Herausforderungen sind bekannt und RegionAlps arbeitet hart daran. Ich möchte insbesondere auf die Zuverlässigkeitskontrolle unserer DOMINO-Züge hinweisen, die derzeit noch unzureichend ist, die Garantie der Transportkapazität während den Spitzenzeiten sowie die Konsolidierung des Wachstums, welches es erlaubt, die Produktionskosten dauerhaft attraktiv zu halten.

Der Verwaltungsrat und die Direktion danken den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern von RegionAlps ganz herzlich für Ihr Engagement sowie dem Kanton Wallis und dem Bundesamt für Verkehr für Ihr Vertrauen.



Yves Marclay
Directeur

Progresser ensemble pour nos clients.

Après douze mois à la direction de l'entreprise, j'ai pu connaître de l'intérieur les rouages et surtout les personnes responsables du succès de RegionAlps. J'ai été impressionné par les richesses que chaque collaborateur apporte jour après jour à la réussite de la mobilité en Valais.

De façon générale, RegionAlps a su consolider sa position de partenaire de mobilité à voie normale privilégié en Valais. Quelques 8,9 millions de passagers ont été transportés sur tout le réseau en 2017, avec un taux de couverture atteignant 39,3%. Fort de ces éléments positifs, le résultat financier 2017 affiche une marge légèrement positive, dénotant entre autres de la maîtrise des coûts d'exploitation.

L'année 2017 a été aussi marquée par de nombreux projets. Pour notre personnel de conduite des trains, l'introduction du nouveau système SOPRE pour la planification des tours de service représente encore aujourd'hui un défi de tous les jours. Dans les vallées de l'Entremont et de Bagnes, les projets d'aménagements de l'infrastructure ferroviaire et des gares, conduits par les TMR, ont permis de mettre en place une cadence à la demi-heure entre Martigny et Le Châble / Orsières. Dans le Haut-Valais, la bonne collaboration avec les communes et le service de la mobilité ont permis la réalisation d'une nouvelle ligne de bus régional desservant le village de St-German depuis Raron.

Ces améliorations constituent des étapes-clés dans notre objectif commun pour améliorer la desserte en transports publics du Valais. Je félicite chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs de RegionAlps pour le travail accompli et les résultats atteints. De plus, deux nouveaux mécaniciens de locomotive ont effectué leur formation et rejoint notre équipe, affirmant également la volonté d'entreprise formatrice dévolue à RegionAlps.

Les défis à venir sont connus et RegionAlps y travaille assidûment. Je relèverais en particulier la maîtrise de la fiabilité de nos rames DOMINO, actuellement encore insuffisante, la garantie de la capacité de transport en heures de pointe, de même que la consolidation de la croissance, permettant de maintenir durablement des coûts de production attractifs.

Le Conseil d'administration et la direction remercient chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs de RegionAlps pour leur engagement, ainsi que le Canton du Valais et l'Office fédérale des transports pour leur confiance.

Corporate governance.

RegionAlps est une société anonyme dont le siège social est basé à Martigny. Le capital-actions s'élève à CHF 6'650'000, composé de 665'000 actions d'une valeur nominative de CHF 10.-. La totalité du capital-actions a été libérée. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Au 31 décembre 2017, l'actionnariat de la société était composé par CFF (70%), TMR (18%) et le Canton du Valais (12%).

L'Assemblée générale, organe suprême de la société, se réunit une fois par année dans les six mois qui suivent la clôture d'un exercice. Des Assemblées générales extraordinaires sont convoquées au besoin. La convocation se fait par courrier recommandé adressé à chaque actionnaire dans un délai de 20 jours. L'Assemblée générale a eu lieu le 6 juin 2017 à Martigny. Les trois actionnaires, représentant la totalité de l'actionnariat, étaient présents. Les fonctions et les compétences de l'Assemblée générale ainsi que les droits de participation des actionnaires sont régis par les statuts.

Le Conseil d'administration est composé de cinq membres éligibles chaque trois ans. Le Conseil d'administration élit le Président, le Vice-Président et le Secrétaire. Le Conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de la société au Directeur, conformément à l'article 4 du règlement d'organisation de la société. Les compétences du Conseil d'administration et de la Direction sont définies dans les statuts et le règlement d'organisation. Durant l'exercice 2017, le Conseil d'administration a tenu 6 séances ordinaires et quelques séances extraordinaires pour certains membres.

Honoraires et frais du Conseil d'administration

	2017	2016
Tous les membres du Conseil d'administration		
Honoraires	103'000	100'600
Frais forfaitaires	6'000	6'000
Total	109'000	106'600

Président du Conseil d'administration		
Honoraires	29'200	30'400
Frais forfaitaires	2'000	2'000
Total	31'200	32'400

Les autres membres du Conseil d'administration		
Honoraires	73'800	70'200
Frais forfaitaires	4'000	4'000
Total	77'800	74'200

Le Directeur, élu par le Conseil d'administration, est responsable de l'ensemble de la gestion des affaires et des différentes opérations si celles-ci ne relèvent pas de la responsabilité de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration. Le rapport de gestion 2017 décrit les principaux éléments gérés par le Directeur et les responsables des finances, des ressources humaines, de la production, du matériel roulant et du marketing.

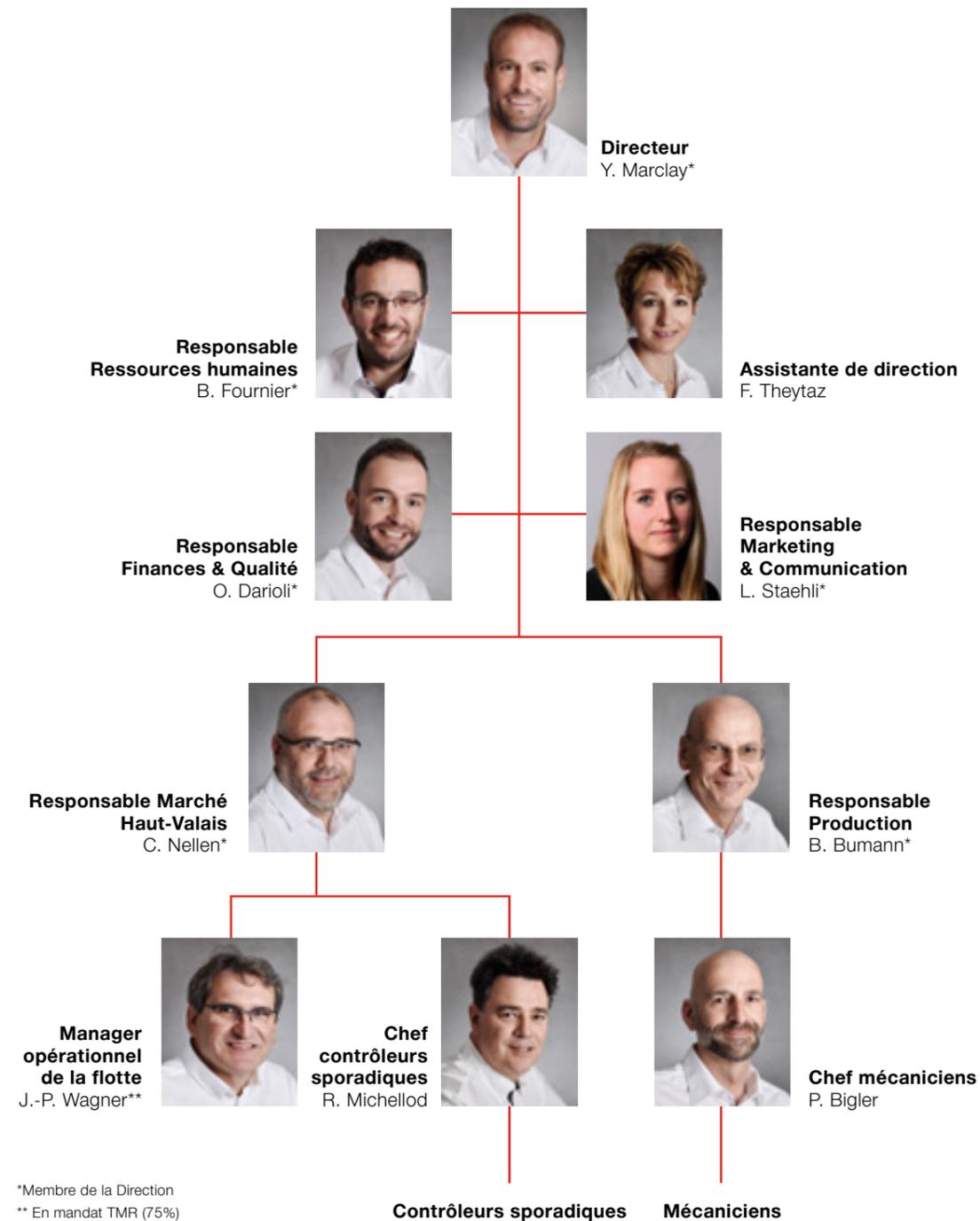
L'Assemblée générale élit un organe de révision chaque année. Le dernier choix s'est porté sur Ernst & Young AG. Durant l'exercice 2017, RegionAlps a payé CHF 22'000 pour la révision annuelle des comptes.

Gauche à droite:

Yves Marclay (Directeur), Paul Blumenthal, Hans-Rudolf Mooser, Raymond Carrupt (Vice-président), Alain Barbey (Président)
Manque sur la photo : Benno Bucher



Organigramme.



Valeurs.



Service

Le client fait partie de nos priorités. Nous nous engageons à garantir un service à la clientèle de haute qualité.



Sécurité

Nos clients sont acheminés dans les meilleures conditions possibles, en privilégiant leur sécurité et celle des collaborateurs.



Responsabilité

Chaque collaborateur est motivé et sait prendre ses responsabilités pour le bien de l'entreprise.



Compétence

Chaque collaborateur est formé à ses tâches. Ses connaissances sont mises à jour et développées. Nos employés connaissent bien leur travail et sont compétents dans ce qu'ils font.



Efficience

La recherche de la solution la plus économique est systématique mais ne se fait pas au détriment de la qualité des autres valeurs. Elle renforce la crédibilité et la force de l'entreprise auprès de nos mandants.



Solidarité

L'entraide est la clef de la réussite. Chaque collaborateur se doit d'aider et a droit à se faire aider au sein de l'entreprise.

Une transition réussie ?

Trois ans après la dernière enquête de satisfaction du personnel, la direction de RegionAlps a lancé pour la première fois, en mai 2017, un sondage en ligne pour mieux connaître et prendre en compte les attentes des collaborateurs. De nombreux changements avaient eu lieu durant l'année précédente : un nouveau directeur, un nouveau responsable finances et qualité et l'arrivée d'un chef mécanicien. Près de 83% des collaborateurs ont répondu à l'enquête de manière anonyme, et les résultats obtenus sont jugés très satisfaisants.

Malgré de légères différences d'appréciation entre le personnel roulant et administratif, l'impression générale des collaborateurs vis-à-vis de l'entreprise et de leurs responsables est bienveillante. Ils sont tous très fiers de travailler pour l'entreprise. Leur évaluation est en hausse par rapport à la dernière enquête de satisfaction en 2014. L'ambiance de travail est bonne et les employés sont motivés. Ils apprécient l'entraide de leurs collègues ainsi que l'écoute de leurs supérieurs. Leur travail a du sens et le personnel possède les connaissances et compétences nécessaires à ses activités.

Des progrès seraient par contre attendus dans la prise en compte des initiatives personnelles et les retours sur les performances de chacun. Les collaborateurs ressentent également le manque de perspectives professionnelles et de promotions internes, l'entreprise ne pouvant offrir d'autres postes pour une évolution professionnelle interne ou favoriser des perspectives externes de développement. Les collaborateurs jugent également insuffisante la formation continue.



Portrait d'un collaborateur RegionAlps.



Patrice

39 ans, marié, 2 enfants
Langue maternelle française

Très fier de travailler pour RegionAlps, il considère que c'est un bon employeur.

Suivi 4 jours de formation continue en 2017.

-  **Mécanicien**
-  **100%**
-  **5 semaines de vacances**
-  **69 collègues**

Les moins bons résultats de l'enquête sont relatifs à la fiabilité du matériel roulant. L'évaluation est très faible et les nombreux commentaires négatifs sur les rames Domino dans les réponses aux questions ouvertes confirment cette appréciation. C'est la préoccupation principale des collaborateurs, loin devant la formation continue et l'élaboration des consignes. En revanche, les valeurs de RegionAlps sont acquises. La solidarité, l'efficacité et les compétences sont clairement identifiées dans les forces et les avantages de la société.

Globalement, les changements au sein de RegionAlps sont perçus très positivement par les collaborateurs et le changement de direction est bien vécu. La croissance de l'entreprise et les bons résultats financiers sont également garants de cette transition réussie. Grâce au renouvellement de la convention collective de travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, le climat est serein et de bonnes conditions de travail sont aussi assurées pour les prochaines années.

Développement et maturité de l'offre régionale.

De nombreux projets ont été entrepris par la Direction durant l'année 2017. En répondant aux besoins des commanditaires, tout en identifiant les opportunités du marché, la société RegionAlps continue de développer le transport public en Valais.

Après la décision des CFF de ne pas présenter d'offre à l'échéance de la concession des navettes porte-autos au Simplon, RegionAlps a manifesté son intérêt pour la reprise de ce service dès le changement horaire 2018. Après des analyses détaillées et des discussions approfondies avec les actionnaires et BLS, les conditions cadres ne sont pas jugées favorables et la société a renoncé à déposer une offre durant l'été.

Exploitant de la ligne de bus Loèche – Viège depuis 2011, RegionAlps a permis, grâce à une meilleure cadence et à la garantie des correspondances avec les trains régionaux, d'augmenter la fréquentation de 40%. Fort de ce succès et à la demande de la commune de Raron, la société a proposé en 2017 une nouvelle offre de bus entre le village de St-Germain et Raron pour transporter notamment les élèves jusqu'en plaine. L'Office fédérale des transports (OFT), CarPostal et le Canton du Valais ont donné leur accord et attribué cette nouvelle concession à RegionAlps. Des investissements matériels, et l'engagement de nouveaux chauffeurs ont cependant été essentiels pour réaliser les quelques kilomètres additionnels et permettre la mise en service de la ligne dès le 10 décembre 2017.

Étape majeure dans le développement de la mobilité dans l'Entremont, la cadence à la demi-heure est mise en place durant les heures de pointe au changement horaire 2018 sur la ligne du St-Bernard Express. Chaque jour, 14 trains supplémentaires sillonnent la vallée de l'Entremont, dont certains trains directs s'arrêtent uniquement à Sembrancher et relient tous les jours Martigny au Châble et Orsières. Pour les clients, les correspondances à Martigny sont optimales avec les trains Interregio (IR) pour et en provenance de Lausanne ou Brigue, avec un voyage assuré en moins d'une heure et demi. Les travaux d'infrastructure, réalisés par TMR et accompagnés de deux interruptions de trafic, ont été nécessaires pour garantir la nouvelle cadence. Deux mécaniciens supplémentaires ont rejoint l'équipe durant l'année.



En route pour le Pays du St-Bernard.

Mesurer l'impact du tourisme hivernal sur la ligne du St-Bernard Express, tel est l'objectif de l'enquête clientèle réalisée en février 2017. Grâce aux questions posées dans les trains, RegionAlps a évalué la fréquentation des trains durant le week-end et accompagné le projet de cadence à la demi-heure pour le changement horaire 2018. Au total, 2'800 personnes ont participé au sondage, dont la moitié avait moins de 25 ans. Trois groupes distincts résultent de l'étude.

Majoritaires, les locaux, qui habitent en Valais, représentent 40% de la fréquentation entre Martigny et Le Châble / Orsières. Ce sont des pendulaires et des jeunes en formation qui rentrent le vendredi soir à leur domicile depuis Martigny, mais également de nombreux étudiants qui repartent le dimanche soir dans les différentes villes universitaires. Certains jeunes utilisent également le train pour leurs loisirs et profitent de se rendre dans les différentes stations de l'Entremont.

Les voisins, résidents en Suisse, constituent 39% de la fréquentation de la ligne. Ce sont majoritairement des personnes actives provenant de l'arc lémanique (Vaud et Genève), qui séjournent dans l'Entremont durant le week-end. Certains résidents secondaires utilisent le St-Bernard Express plusieurs fois par mois.

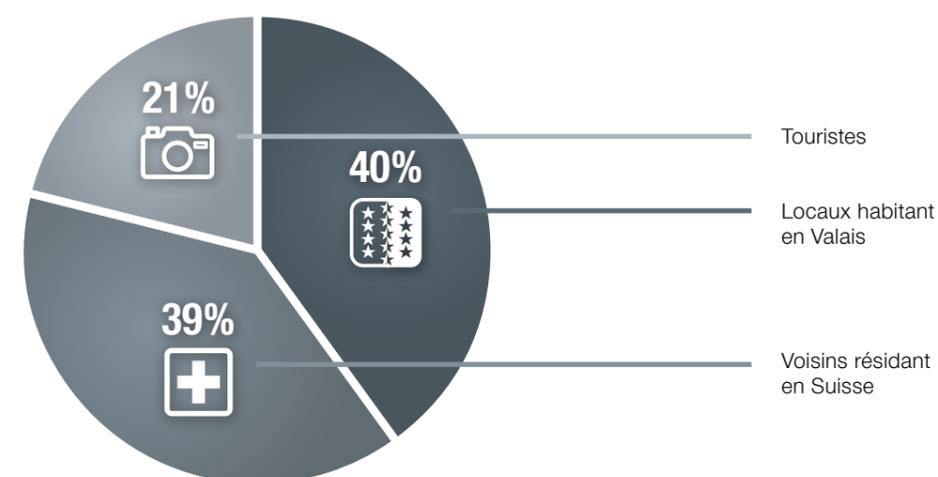
Minoritaires, les touristes, représentants de la clientèle internationale, forment 21% de la fréquentation du St-Bernard Express. Ce sont principalement des personnes actives, résidents principalement en Grande-Bretagne ou en France, qui séjournent dans l'Entremont durant la semaine. Ils arrivent en Suisse via l'aéroport de Genève ou via la gare de Genève et Lausanne. Ils utilisent ensuite le réseau de transport public national jusqu'à la gare de Martigny.

Cette étude permet à RegionAlps de cibler ses actions et déterminer les lieux de passage et correspondances comme l'aéroport de Genève ou la gare de Lausanne. Une grande disparité est relevée entre la destination du Châble (90%) et d'Orsières (10%). Une nouvelle étude est prévue durant l'hiver 2018-2019 pour mesurer l'impact de la cadence à la demi-heure pour les riverains et également confirmer l'intérêt des touristes pour la ligne du St-Bernard Express.

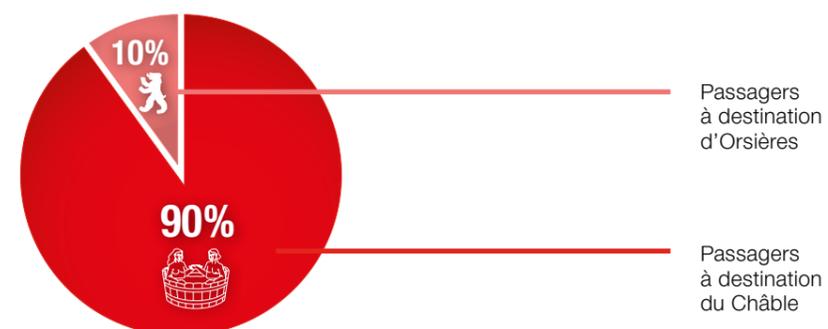


FRÉQUENTATION DES TRAINS DURANT LE WEEK-END

1. Types de voyageurs

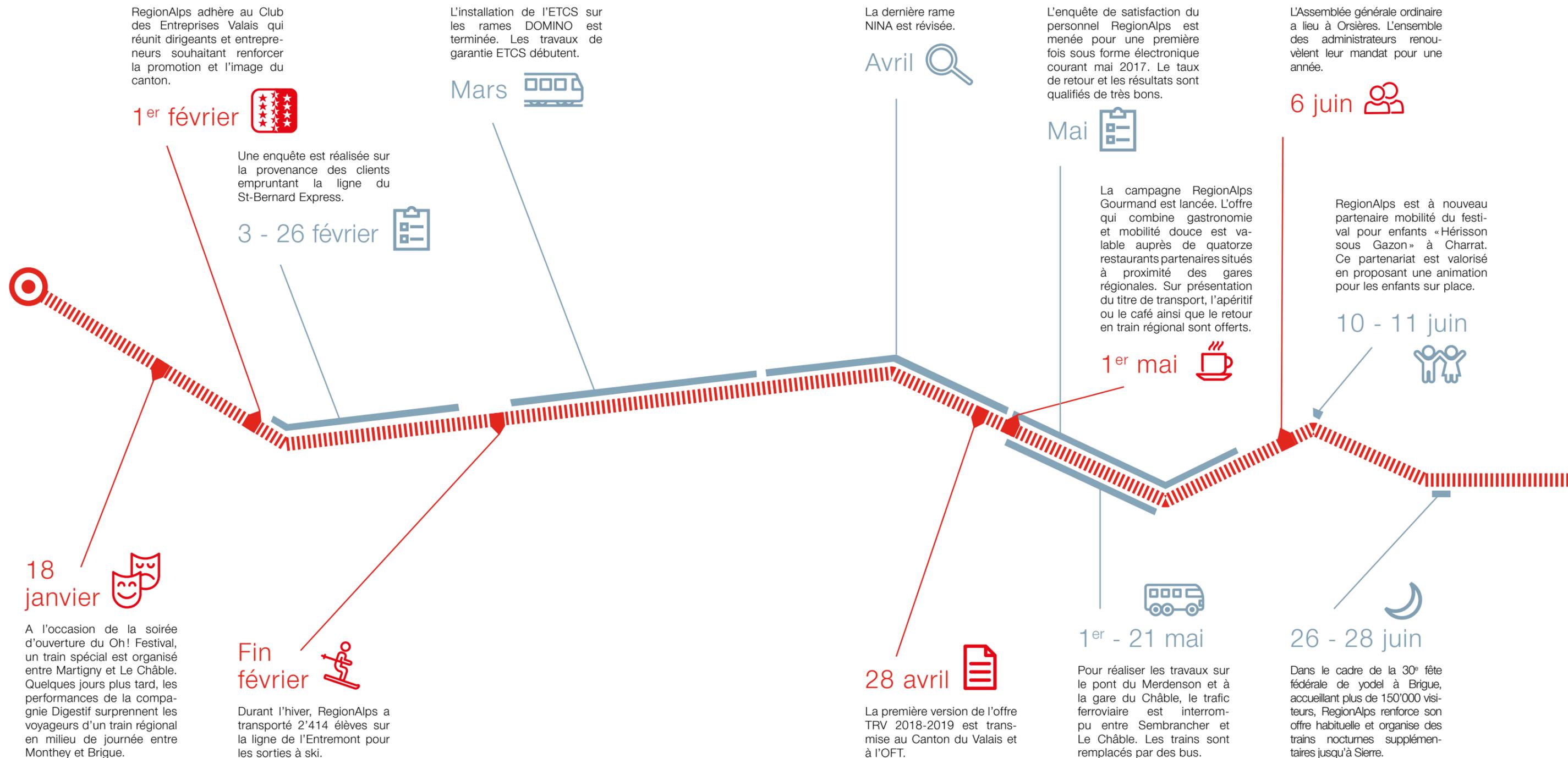


2. Destinations



Rétrospective 2017

Janvier-juin.



Rétrospective 2017

Juillet-décembre.

RegionAlps s'associe au succès de la société Suisse Itinérance pour la sortie du 17^{ème} topo-guide «Train et randonnées», qui propose 23 idées de randonnées à proximité des gares régionales de Brigue à St-Gingolph.

1^{er} juillet 

RegionAlps décide de se retirer de l'appel d'offre concernant la reprise de l'exploitation du train porte-autos du Simplon. Une offre pour l'ensemble des prestations est déposée par BLS.

août 

A l'occasion des feux d'artifice au Bouveret, des trains spéciaux sont organisés.

31 juillet 

12 juillet 

Un joli clin d'œil est fait à RegionAlps à travers le reportage de l'émission «Couleurs d'été» de la RTS.

17 août 

A l'occasion de l'Open Air de Gampel, environ 100 trains supplémentaires sont organisés. Le team des contrôleurs sporadiques collabore avec CFF pour la gestion des clients en gare de Gampel.

La révision des attelages automatiques et le changement des tampons sur les rames DOMINO débute.

Septembre 

RegionAlps devient la société pilote de la plateforme de planification des mécaniciens SOPRE.

1^{er} septembre 

9 septembre 

A l'occasion de la Marche des Cépages, réunissant près de 9'000 épicuriens, des trains spéciaux sont organisés entre Salquenen et Viège.

En qualité de partenaire mobilité de la Foire du Valais, RegionAlps dessert l'arrêt Martigny-Expo avec des navettes et valorise cette collaboration en proposant une animation mobile dans l'enceinte de la Foire: balades en mini-trains, sharingbox, concours et distribution de ballons.

29 septembre au 8 octobre 

16 - 29 octobre 

En raison des travaux de réfection de voie, le trafic ferroviaire est interrompu entre Sembrancher et Orsières. Les trains sont remplacés par des bus.

Les deux aspirants mécaniciens de RegionAlps, MM. Florian Ballif et Bastien Délèze, réussissent l'examen de mécanicien de locomotives catégorie B.

9 - 11 novembre 

Dans le cadre du partenariat avec Téléverbier, un train spécial St-Nicolas Verbier Express est organisé, reliant Genève au Châble. Ce train haut en couleurs affiche très rapidement complet.

2 décembre 

Une conférence de presse sur le changement d'horaire est organisée en gare de Sion en présence, notamment, de MM. Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais, et Andreas Meyer, CEO des CFF.

5 décembre 

10 décembre 

Le changement d'horaire voit l'introduction de la cadence à la demi-heure aux heures de pointe sur la ligne de Martigny - Le Châble/Orsières, la nouvelle ligne de bus reliant Raron à St-German et la cadence horaire intégrale sur la ligne du Tonkin (Monthey - St-Gingolph).

Rapport financier

Synthèse des aspects financiers.

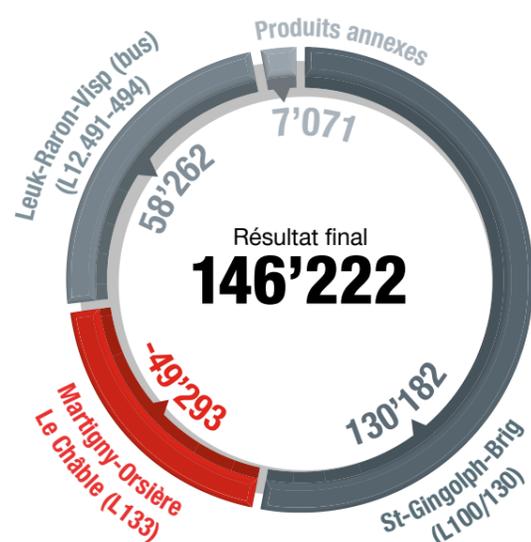
Après une année 2016 historique qui avait vu le niveau des recettes de trafic de l'entreprise dépassé pour la première fois le seuil des 15 millions de francs, le résultat 2017 se réduit de plus de 650 kCHF mais se solde toutefois par un résultat positif de 146 kCHF.

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), la fiduciaire Ernst & Young a été désignée pour effectuer la révision des comptes de RegionAlps au 31 décembre 2017. Avec un chiffre d'affaires supérieur à CHF 40 millions et une somme de bilan dépassant les CHF 20 millions pour la deuxième année consécutive, RegionAlps est désormais soumis au contrôle ordinaire. La moyenne annuelle d'équivalents temps plein (ETP) ne dépasse pas le seuil des 250 ETP.

Compte de résultats

Les comptes 2017 des prestations du trafic régional de voyageurs (TRV) se soldent sur un bénéfice de CHF 139'151.-. En ce qui concerne les prestations annexes, RegionAlps clôture avec un résultat positif de CHF 7'071.-.

Les résultats par ligne sont les suivants :



Le taux de couverture des lignes TRV se fixe à 39,3% en réduction de 1.6 point par rapport à l'exercice 2016 mais de 0.5 point supérieur à l'exercice 2015.

Produits du transport

En 2017, l'effet de plafond de l'offre de transport se reflète à travers des recettes de trafic globalement en stabilité par rapport à 2016. Pour la deuxième année consécutive, ces produits dépassent le seuil des 15 millions de francs pour atteindre 15'678 kCHF, soit une légère baisse de 30 kCHF (- 0.2%). L'effet négatif de 297 kCHF issu de la « post-calculation » 2016 (NAKA) enregistré comptablement sur la ligne Brig-Monthey en 2017 est partiellement contrebalancé par une hausse de 6% des recettes de trafic sur la ligne 133 Martigny-Orsières/-Le Châble (+ 133 kCHF) qui corrobore les décisions prises pour développer à court terme les prestations de mobilité publique de la vallée de l'Entremont. La même confirmation transparaît à travers les résultats de la ligne de bus 12.491 Leuk-Raron-Visp pour lesquelles les recettes de trafic augmentent de l'ordre de 50 kCHF (+ 11%) et qui démontrent la légitimité de la refonte de l'horaire effectuée par RegionAlps en 2014 ainsi que la poursuite de l'offre de prestations.

Indemnités des pouvoirs publics

Les indemnités allouées par les pouvoirs publics sont le fruit des séances de coordination d'offre engagées en 2015 entre RegionAlps et les commanditaires. L'enveloppe octroyée en 2017 conformément à l'article 28.1 de la LTV s'élève à 24'571 kCHF. Celle-ci augmente de 973 kCHF, soit de 4% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se justifie par l'augmentation des coûts relatifs à l'installation des équipements ETCS sur les rames DOMINO ainsi que les surcoûts en lien avec le nouveau prix de location des sillons dès 2017.

En plus de l'enveloppe conjointement financée par la Confédération et le Canton du Valais, la commune de Gampel-Bratsch subventionne RegionAlps SA depuis 2012 pour des prestations de courses scolaires à hauteur de CHF 36'380.-. Ce montant est considéré comme une indemnité des pouvoirs publics selon l'article 28.4 de la LTV.

Produits de location de véhicules ferroviaires

Sous cette rubrique sont intégrés les revenus issus des locations de matériel roulant aux CFF (location de la rame uniquement), principalement des véhicules DOMINO pour les prestations de train Interregio (IR) entre Brig et Domodossola. Depuis 2017, la perte du marché du trafic régional entre Brig et Domodossola, désormais en propriété de l'entreprise BLS, engendre une baisse des revenus de location de près de 200 kCHF par rapport à l'exercice précédent.

Produits accessoires

Pour l'exercice 2016, RegionAlps avait refacturé à CFF les pénalités issues des relevés de fréquence manquants. Pour l'exercice sous revue et en raison d'un taux de comptage suffisant, aucune pénalité n'a été facturée. Ceci explique essentiellement la baisse constatée sur l'exercice 2017.

Indemnités LTV selon art. 28.1	Confédération	Canton	Total
Ligne 100/130 St-Gingolph - St-Maurice - Sion - Brig	12 601 621	7 400 952	20 002 573
Ligne 133 Sembrancher - Orsières Martigny - Sembrancher - Le Châble - (Verbier)	2 073 683	1 217 877	3 291 560
Ligne 12.491 Leuk - Turtmann - Gampel - Raron - Visp (Bus)	804 496	472 482	1 276 978
TOTAL REGIONALPS SA	15 479 800	9 091 311	24 571 111

Autres produits

Les autres produits se réduisent de 11% en passant de 1'300 kCHF en 2016 à 1'157 kCHF en 2017. La majeure partie de ce poste (75%) est assurée par les revenus issus de l'exploitation ferroviaire entre St-Maurice et Aigle, prestation sous-traitée par les CFF à RegionAlps depuis 2016. Bien que ces revenus soient en légère progression et que de nouvelles relations d'affaire aient pu voir le jour (ex : collaboration avec TPC pour l'accompagnement des trains), la baisse, respectivement l'abandon des prestations de location de ressources en personnel (mécaniciens/administration) impacte négativement les autres produits de 143 kCHF.

Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7'282 kCHF et se réduisent de 5% par rapport à l'exercice 2016 (- 380 kCHF). Cette réduction trouve son origine d'une part dans la baisse de 0,13 postes équivalents temps plein (ETP moyen) en 2017 et, d'autre part, par le fait que l'exercice 2016 avait été affecté par l'assainissement extraordinaire de la caisse de pension.

Charges d'exploitation

L'exercice 2017 a pu profiter de la pleine exploitation de concepts marketing innovants lancés et investis pour deux périodes en 2016 (campagne marketing « Prochain arrêt »). Cette économie d'échelle permet notamment aux charges d'exploitation intrinsèques de se réduire de près de 30 kCHF malgré notamment une hausse de la charge due à la variation de la déduction de l'impôt préalable suite à l'augmentation des indemnités du trafic régional de voyageurs entre 2017 et 2016 (+ 60 kCHF).

Charges de prestations ferroviaires

Les charges de prestations ferroviaires augmentent de près de 8% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 15'307 kCHF. Quand bien même RegionAlps s'est vu octroyé un rabais ETCS de l'ordre de 741 kCHF, les coûts de location

du sillon ont augmenté de manière significative par rapport à ce qui avait été prévu initialement. Ces coûts augmentent de l'ordre de 1'245 kCHF par rapport à l'exercice précédent. Cet élément explique la hausse constatée sur les prestations ferroviaires, ceci malgré une réduction de près de 80 kCHF tant sur le poste des coûts de distribution que sur celui des frais relatifs à l'externalisation de services de sécurité (sécurisation des voies par SIP Sécurité notamment).

Charges de véhicules

Les charges croissantes du matériel roulant (+306 kCHF) démontrent les défis actuels afin de garantir la substance des véhicules DOMINO. Durant l'exercice sous revue, RegionAlps a procédé à la révision d'une seule rame (contre 5 rames en 2016). La nécessité croissante de recourir à des véhicules de substitution loués auprès de CFF, ainsi que la prise en charge sans absorption de provision de la majorité des coûts relatifs aux changements anticipés des attelages automatiques et des tampons, expliquent essentiellement cette augmentation. A relever également qu'en 2017, RegionAlps a, d'entente avec l'Office fédérale des transports (OFT), décidé de réévaluer la constitution de provision annuelle DOMINO de 310 kCHF/an.

Amortissements

La mise en activation de l'ETCS sur les 4 rames DOMINO restantes dès juin 2017, ainsi que les investissements déjà consentis en fin 2016 (agrégats ETCS), se reportent sur le niveau des amortissements de l'exercice. Par conséquent, ces frais augmentent de 304 kCHF entre les deux périodes.

Résultat financier

RegionAlps a actuellement sept prêts à long terme ouverts auprès des CFF. Durant l'exercice 2017, la société n'a cependant pas contracté de nouveau prêt. Les charges financières diminuent de 100 kCHF (- 6,2%) du fait de l'amortissement de la dette, qui s'est réduite de 4,8 MCHF durant l'exercice.

Comptes de résultat.

Montants en kCHF
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre

RegionAlps SA	2017	2016	Delta	
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 701	41 132	589	1.4%
Produits du trafic	15 678	15 707	-30	-0.2%
Indemnités des pouvoirs publics	24 607	23 635	973	4.1%
Produit de location de véhicules ferroviaires	250	448	-198	-44.3%
Produits accessoires	9	42	-33	-77.9%
Autres produits	1 157	1 300	-143	-11.0%
CHARGES D'EXPLOITATION	40 037	38 711	1 326	3.4%
Charges de personnel	7 282	7 663	-380	-5.0%
Charges d'exploitation	2 299	2 337	-38	-1.6%
Charges de prestations ferroviaires	15 307	14 173	1 134	8.0%
Charges de véhicules	9 794	9 488	306	3.2%
Amortissements	5 354	5 050	304	6.0%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	1 664	2 422	-757	-31.3%
Résultats financiers	-1 518	-1 618	-100	6.2%
Produits financiers				
Charges financières	-1 518	-1 618	100	-6.2%
Résultats exceptionnels				
Résultats annuels	146	803	-657	-81.8%

Bilan

Au 31 décembre 2017, le bilan de RegionAlps se monte à 85,49 millions de francs, en baisse de 4,2% par rapport à 2016. La part des immobilisés (véhicules) représente à cette date les 81,5% de l'actif. L'autonomie financière des fonds propres sur les engagements à long terme progresse de 6% par rapport à 2016. Le remboursement des dettes à long terme sans contraction de nouveau prêt durant l'exercice explique notamment cette évolution. Bien qu'il se réduise de près de 7% en raison d'un résultat annuel en baisse de 657 kCHF, le fonds de roulement demeure équilibré.

Actifs circulants

Les actifs circulants se réduisent de plus de 1,2 MCHF par rapport à l'exercice 2016, qui avait vu l'enregistrement de liquidités supplémentaires destinées à financer l'investissement des équipements ETCS sur les rames DOMINO. A noter que les liquidités intègrent depuis 2012 le montant issu du « Cashpool » du groupe CFF, cet élément n'apparaissant pas sous les créances financières. Le ratio de liquidité générale demeure stable et bien supérieur à l'unité, démontrant la capacité de RegionAlps de faire face à ses engagements à court terme.

Actifs immobilisés

L'actif immobilisé est en diminution de 2'555 kCHF (-3,5%). Les amortissements du matériel roulant s'élèvent à 5'354 kCHF et les investissements activés à 1'920 kCHF. Le système ETCS a été installé sur l'intégralité des 16 rames DOMINO au 31 décembre 2017, soit 4 rames ont été modifiées, respectivement activées en 2017. Les coûts de projet ETCS se montent à 1,021 MCHF au 31 décembre 2017 et représentent l'ensemble des immobilisations en construction. Ceux-ci étant encore sujets à modification, ils seront en grande partie activés sur les périodes suivantes. Durant l'année 2017, RegionAlps a acquis une part sociale auprès de la coopérative de mutualisation des entreprises de transport public MOVplus. Celle-ci a été inscrite à sa valeur nominale de mille francs sous les immobilisations financières.

Dettes à court terme

Les dettes à court terme s'allègent de 755 kCHF (- 7,7%) pour atteindre un niveau de 9'087 kCHF au 31 décembre 2017. L'augmentation est principalement due à la baisse des passifs de régularisation (- 1'091 kCHF), dont la majeure partie provient de comptabilisations internes avec le groupe CFF (- 1'030 kCHF).

A relever qu'en raison d'un montant de vacances et d'heures non-payées historiquement bas pour la société, la provision à court terme a été dissoute durant l'exercice.

Dettes à long terme

En 2017, les dettes à long terme baissent de 3'170 kCHF (- 4,5%). En effet, durant l'exercice RegionAlps a notamment poursuivi le remboursement annuel de sa dette à long terme auprès des CFF pour près de 4,8 MCHF ainsi que celui de sa dette auprès des institutions publiques pour un montant de 326 kCHF. En outre, l'état des provisions pour les grandes révisions a augmenté de 2,3 MCHF, intégrant notamment un provisionnement supplémentaire de 310 kCHF en accord avec l'OFT.

Provisions à long terme

Les provisions à long terme augmentent de 2'293 kCHF pour atteindre 7'754 kCHF. Cette évolution est due à la dissolution de la provision pour 421 kCHF, soit :
- 1 rame NINA révisée (421 kCHF) ;
ainsi que par la constitution de 2'714 kCHF de provision pour grandes révisions, soit :
- révision des rames DOMINO pour 2'370 kCHF (y c. 310 kCHF de provision accordée par l'OFT),
- révision des rames NINA pour 344 kCHF.
A relever que cette rubrique n'est constituée que de provisions pour grandes révisions sur le matériel roulant.

Fonds propres

Suite au bénéfice de l'exercice 2017, les fonds propres de la société augmentent de 1,6% à 9'354 kCHF. Après validation par l'Assemblée générale du 26 juin 2018, le résultat 2017 de CHF 146'222.- sera affecté comme suit :
- le bénéfice de CHF 139'151.- résultant de l'offre TRV donnant droit aux indemnités sera imputé à la réserve conformément à l'article 36 de la LTV qui augmentera à CHF 2'649'277.- ;
- le solde, soit un bénéfice de CHF 7'071.-, sera viré à la réserve générale.



Bilan.

Montants en kCHF
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre

RegionAlps SA	2017	2016	Delta	
ACTIFS	85 493	89 272	-3 779	-4.2%
ACTIFS CIRCULANTS	15 786	17 010	-1 224	-7.2%
Liquidités (y.c. Cashpool du groupe CFF)	12 756	14 438	-1 683	-11.7%
Créances résultant de prestations tiers	85	66	19	29.2%
Autres créances	9	9		0.0%
Actif de régularisation	2 937	2 497	440	17.6%
ACTIFS IMMOBILISÉS	69 707	72 262	-2 555	-3.5%
Immobilisations corporelles	68 685	72 118	-3 434	-4.8%
Immobilisations financières	1		1	
Immobilisations en construction	1 021	143	878	612.4%
PASSIFS	85 493	89 272	-3 779	-4.2%
DETTES À COURT TERME	9 087	9 841	-755	-7.7%
Dettes résultant de prestations tiers	673	738	-65	-8.8%
Dettes à court terme CFF	4 819	4 500	319	7.1%
Dettes à court terme auprès des pouvoirs publics	326	326		0.0%
Autres dettes à court terme	136	189	-53	-27.9%
Compte-courant TMR	466	297	169	56.8%
Passifs transitoires	2 667	3 757	-1 091	-29.0%
Provisions à court terme		34	-34	-100.4%
PROVISIONS À LONG TERME	67 053	70 223	-3 170	-4.5%
Dettes à long terme CFF	53 472	58 610	-5 138	-8.8%
Dettes à long terme auprès des pouvoirs publics	5 826	6 152	-326	-5.3%
Provisions à long terme	7 754	5 461	2 293	42.0%
FONDS PROPRES	9 354	9 208	146	1.6%
Capital-actions	6 650	6 650		
Réserves légales	48	41	6	14.8%
Réserve selon l'art. 36 LTV	2 510	1 713	797	46.5%
Résultat de l'exercice	146	803	-657	-81.8%

Tableau de financement.

Le niveau de liquidité général baisse de près de 1,7 MCHF. RegionAlps a généré environ 6,2 MCHF de trésorerie grâce à son activité. L'investissement ETCS sur les 4 dernières rames DOMINO ainsi que l'acquisition d'une part sociale dans la société coopérative MOViplus abaissent le niveau de liquidités de 2,8 MCHF. En outre, le remboursement des sept prêts long terme CFF, la retenue d'indemnité (article 28.1 LTV) pour le prêt Confédéral ainsi que la facture de remboursement de prêt (article 56 de la Convention avec le Canton du Valais) génère une baisse de liquidité de 5,1 MCHF.

Montants en kCHF

RegionAlps SA	2017	2016
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	6 261	7 015
Bénéfices nets / pertes nettes	146	803
Amortissements sur l'actif immobilisé	5 354	5050
Variation des provisions	2 259	-823
Variation des créances résultant de ventes et de prestations de services	-19	17
Variation des autres actifs circulants (y c. actifs transitoires)	-440	640
Variation des dettes résultant d'achats et de prestations	-65	-515
Variation des dettes à court terme (y c. passifs transitoires)	-975	1 843
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-2 799	-2 497
Investissements immobilisations corporelles	-2 798	-2 497
Investissements immobilisations incorporelles	-1	
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-5 145	2 824
Dettes financières à long terme	-4 819	3 150
Autres dettes à long terme	-326	-326
TOTAL DES VARIATIONS DE LIQUIDITÉS	-1 683	7 342
Liquidités au début de l'exercice	14 438	7 097
Liquidités à la fin de l'exercice	12 756	14 438
Variation des liquidités	-1 683	7 342



Tableau des immobilisations.

Au 31 décembre 2017, le parc véhicule de RegionAlps comprend 4 rames NINA et 16 rames DOMINO. La valeur comptable nette pour l'ensemble du parc véhicules s'élève à 68,68 MCHF. Le compte des immobilisations en construction s'élève à 1,021 MCHF et représente les coûts de projets relatifs à l'installation de l'ETCS (système de sécurité de la marche des trains) sur les rames DOMINO.

Montants en CHF

Immobilisations corporelles	Etat au 01.01.2017	Acquisitions	Cessions	Etat au 31.12.2017
Valeurs d'acquisitions	104 251 907			106 171 907
NINA	20 193 000	0	0	20 193 000
DOMINO*	84 058 907	1 920 000	0	85 978 907
Amortissements cumulés	-32 133 541			-37 487 33
NINA**	-5 693 343	-842 677	0	-6 536 020
DOMINO	-26 440 197	-4 511 115	0	-30 951 312
Valeurs comptables nettes	72 118 367			68 684 575
NINA	14 499 657	-842 677	0	13 656 980
DOMINO	57 618 710	-2 591 115	0	55 027 595

* Les acquisitions d'actifs sur les véhicules DOMINO sont constitués de l'activation de l'installation de l'ETCS sur les 4 dernières rames.

** Une contribution selon la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) pour un montant de CHF 15'761.- diminue les amortissements.

Annexes.

Etablissement des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis au 31 décembre conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (CO), ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Réserves latentes

Au 31 décembre 2017, les comptes de RegionAlps ne laissent apparaître aucune réserve latente.

Dettes et actifs en garantie

En fin d'année 2016, RegionAlps a procédé à un rattrapage de la caisse de pensions auprès des CFF pour une période s'étalant de 2016 à 2018.

RegionAlps SA	2017	2016
Dettes envers des institutions de prévoyances publiques		
Caisse de pensions CFF	0.00	68 319.45
Dettes à long terme auprès des pouvoirs publics		
Prêt remboursable de la Confédération selon l'art. 56. Convention du 10.10.2001, avenant du 30.06.2009	3 464 343.00	3 643 531.00
Prêt remboursable de la Confédération selon l'art. 56. Convention du 10.10.2001, avenant du 30.06.2009	2 687 850.00	2 834 460.00
Actifs en garantie		
Rames DOMINO en faveur des CFF SA	55 027 594.73	57 618 710.00

Engagement de prévoyance

RegionAlps est affiliée à la Caisse de pensions CFF pour la prévoyance professionnelle. Ladite caisse assure environ 56'000 clients pour un taux d'assurés retraités de 46%. Bien que la Caisse de pensions CFF procède à des réserves supplémentaires en rapport avec la diminution de l'intérêt technique à 1,5% à fin 2018, le degré de couverture s'améliore et passe de 104,6% à 107,1%. Les comptes annuels de RegionAlps ne comprennent aucune provision pour des engagements de prévoyance. Toutefois, un engagement de prévoyance de 799,2 MCHF (année précédente: 847,5 MCHF) figure au passif du bilan de CFF SA au 31 décembre 2017. RegionAlps bénéficie de cet engagement au même titre que les autres sociétés fondatrices affiliées. Cet engagement de prévoyance restera maintenu jusqu'à l'achèvement de l'assainissement durable de la Caisse de pensions CFF, qui implique la constitution d'une réserve pour fluctuation de valeurs.

Attribution du bénéfice.

Montants en CHF

RegionAlps SA	Date	Montant
Réserves bloquées		
	01.01.2017	
Réserves pour pertes futures art. 36 LTV		2 510 126
Réserve générale		47 514
Résultat net de l'exercice		
	31.12.2017	
Résultat de l'offre TRV		139 151
Résultat net des prestations annexes		7 071
Réserves bloquées après l'AG		
Réserves pour pertes futures art. 36 LTV		2 649 277
Réserve générale		54 585

Caisse du personnel

CFF tient une caisse du personnel. Les collaborateurs et les retraités des CFF, des filiales et des fondations proches de l'entreprise peuvent y effectuer des placements, pour autant qu'ils soient garantis par ces filiales et fondations. Une obligation de garantie existe envers les collaborateurs et les retraités de RegionAlps, qui est égale aux placements et aux intérêts. Le montant total de l'obligation s'élève à CHF 106'000.35 au 31 décembre 2017.

Informations relatives à la réalisation d'une évaluation des risques

RegionAlps fait partie intégrante du management du risque mené par le groupe CFF. Chaque année, la société identifie et évalue les principaux risques. Elle définit les mesures requises, assure leur mise en œuvre et présente un rapport au Conseil d'administration. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la politique de management du risque des CFF.

Le Conseil d'administration a approuvé le 5 octobre 2017 le rapport sur les risques d'entreprise. RegionAlps s'appuie sur des estimations et des hypothèses prospectives pour établir son bilan et réaliser des évaluations.

Approbation des comptes annuels par l'Office fédérale des transports

Conformément à l'article 37 de la LTV, l'OFT a approuvé sans aucune réserve les présents comptes annuels à l'issue de l'examen des comptes sous l'angle du droit des subventions. L'approbation a été notifiée en date du 13 avril 2018.

Approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de la séance du 10 avril 2018.

A l'Assemblée générale de
REGIONALPS SA, Martigny

Berne, le 17 avril 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de REGIONALPS SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un contrôle restreint.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

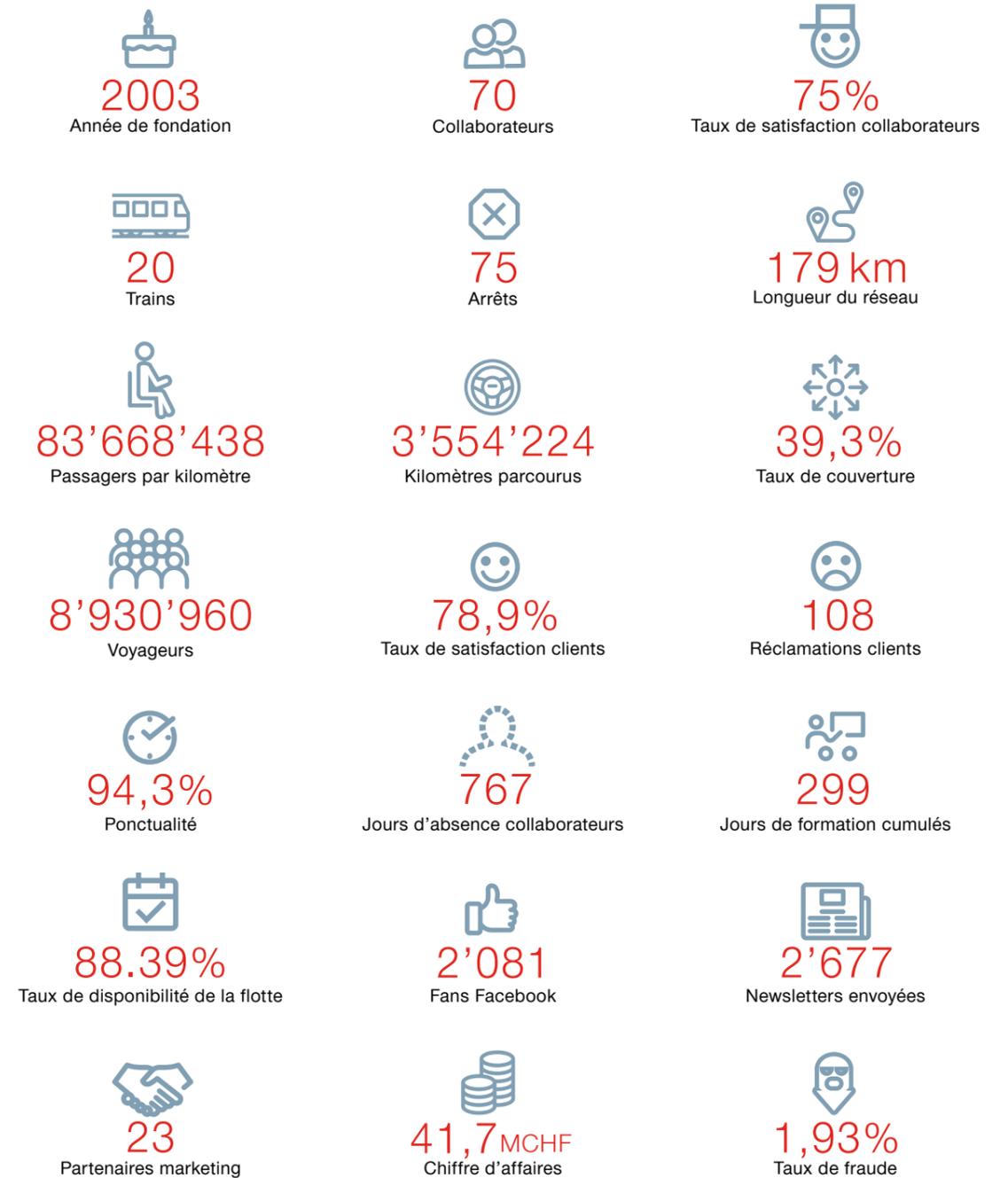


Serge Clément
Expert-réviseur agréé

Chiffres clés.



En souvenir de Christian



RegionAlps SA
Rue de la Poste 3
1920 Martigny
+41 27 720 47 47
regionalps.ch